



DNB : Soutenance orale- Informations pour les candidats

➤ Où et quand ?

- L'épreuve aura lieu le **Mercredi 27 Avril 2022** au Collège RAMBAM. Une convocation officielle et personnelle vous précisera l'horaire ainsi que les documents à présenter (dont la pièce d'identité) lors de votre passage.

➤ Quelles informations dois-je communiquer ?

Vous devez remettre à votre professeur principal la « fiche sur laquelle sera renseignée le choix de votre sujet », complétée avant le **17 janvier 2022**.

➤ Sur quels critères serai-je noté (e) ?

La note obtenue à l'épreuve ne vous sera pas communiquée avant le résultat final.

L'épreuve est notée sur 100 points :

- maîtrise de l'expression orale sur 50 points
- maîtrise du sujet su 50 points.

L'épreuve se déroule en deux temps :

Devant un jury composé de 2 enseignants au minimum, vous effectuerez successivement :

- 1 exposé argumentatif de 10 minutes par binôme.
- 1 entretien avec le jury de 10 minutes pour une équipe.

Vous êtes évalué sur la présentation ORALE d'un sujet de réflexion.

Pour cette « soutenance », on attend de vous que **présentiez un sujet et souteniez des arguments**.

Il est donc important de vous entraîner à vous exprimer devant un jury et à respecter le temps imparti tout en mettant particulièrement **l'accent sur l'utilisation du français**, dans des **phrases correctes et avec un vocabulaire varié et approprié**.

Vous devez **expliquer de manière claire le sujet** que vous avez choisi, expliquer votre **réflexion sur le sujet et argumenter** lors des échanges **avec le jury**, etc.

Vous pouvez également utiliser des documents pour illustrer votre propos.